



[PARTICIPER
À LA VIE CITOYENNE]



PARL'On

Demander un Document de Circulation pour Étranger Mineur (DCEM)

Mise à jour - mars 2021

QUOI ?

Les mineurs étrangers ne sont pas obligés d'avoir un titre de séjour pour vivre en France.



Pour se déplacer plus facilement hors de France, ils peuvent demander un *Document de Circulation pour Étranger Mineur (DCEM)*.



Avec le DCEM, pas besoin de visa pour revenir en France. Mais il faut un titre de voyage (= passeport).
[Le titre d'identité républicaine (TIR) n'existe plus depuis 2019]



Valable
5 ans

ou jusqu'aux 18 ans de l'enfant



Renouvelable



Coût :
50 euros




Délai de 3 à 4 mois :
il faut le demander en avance!

QUI PEUT DEMANDER UN DCEM ?

- **Le mineur résidant en France et dont un parent au moins possède :**
 - une carte de séjour temporaire
 - ou une carte de séjour pluriannuelle
 - ou une carte de résident.
- **L'enfant de parent européen ou Français**
- **Le mineur résidant en France :**
 - arrivé avant 13 ans en France et qui y vit avec au moins un de ses parents,
 - ou qui a été confié, au plus tard à ses 16 ans, au service de l'aide sociale à l'enfance
 - ou entré en France avec un visa long séjour
 - ou entré en France pour suivre des études.

COMMENT ?

C'est la personne qui est responsable de l'enfant qui doit demander le DCEM à la préfecture.

1  télécharger  et compléter

le document Cerfa n° 11203*03 :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1457>

2 Ajouter les documents demandés

www.loire-atlantique.gouv.fr/content/download/44398/293881/file/DCEM_liste%20de%20pi%C3%A8ces.pdf

3 Remettre la demande à la préfecture ou sous-préfecture de votre domicile :
sur place, par courrier ou par mail.



(voir "Contacts" plus bas)



OU

Vous pouvez aussi faire la demande directement sur internet :

<https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr/etrangers/dcem>

Quand le DCEM est prêt, il faut venir le chercher avec l'enfant.



CONTACTS ET INFORMATIONS



ADRESSE

Sous-préfecture - St Nazaire
1 Rue Vincent Auriol
44600 Saint-Nazaire



TÉLÉPHONE

02 40 00 72 62



<http://44.accueil-etrangers.gouv.fr/voyage-de-mineur-etranger/demander-un-document-de/>

Ne pas jeter sur la voie publique



SCANNEZ-MOI !

www.solidarite-estuaire.fr/parlon

rejoignez-nous!

SOLIDARITÉ

ESTUAIRE

"PARL'On - Solidarité Estuaire"